



NUMERO 15

Nov-Déc 1979

2f.

ISSN 0395 4250

SCANDALE

Tout sur le suicide* de Peyrefitte

une certaine odeur qui nous vient de la France

A peine, fait exceptionnel, un ministre assume le seul geste cohérent de sa carrière, son suicide politique et physique, que la merde sociale surgit à nos yeux telle qu'elle est : énorme, pestilentielle, envahissante...

**Lever de rideau...
Hâro sur la presse**

En lever de rideau, la couleur est donnée, Boulin en a fini avec le travail et s'est accordé le repos éternel. Le gong résonne, le premier round commence : les canailles s'affrontent, la pègre ministérielle et gouvernementale contre les loubards journalistes.

Chaban traite le «Canard» d'assassin; Barre s'y met; «Minute» et «Le Monde» se trouvent dans le même panier. Tout le monde s'étripe, s'en donne à cœur joie, même les journalistes entre eux. TF1, France Inter contre «certains journaux» et certains journaux contre

certains larbins ! Le scoop est trop gros à avaler, la cacophonie est complète. A nos pieds la crapulerie se dévoile, chaque fonction et chaque personne représentant un rouage du système tel qu'il est. Les manœuvres, les intrigues, les chausse-trapes apparaissent comme le fondement de notre environnement social.

Deuxième round

Deuxième phase du combat, le gong sonne la reprise, mais sur un thème différent. Boulin se sert des journalistes de Sud-Ouest et de l'AFP pour mettre en cause un juge d'instruction, voulant bouffer du ministre, et un garde des sceaux jaloux du ministre du travail, promu semble-t-il, à remplacer Barre au prochain changement de gouvernement...

En fait, étant donnés les rapports de nos ministres entre eux, le véritable responsable de ce suicide serait Giscard, qui aurait, lors d'un voyage en Aquitaine, encensé Boulin à un tel point qu'il est devenu l'homme à abattre pour des ministres envieux.

Je ne livre ici que les supputations des journalistes qui, débarrassés de la casserole que le gouvernement leur avait accroché à la queue, s'empressent de l'accrocher à leur tour à tel ou tel député ou garde des sceaux. C'est de bonne guerre, feu Boulin le voulait ainsi et les dernières volontés des morts, c'est sacré !

Qu'est-ce qu'il voulait en fait, ce cher suicidé ? C'est que la vérité éclate, qu'il soit bien affirmé que le garde des sceaux Peyrefitte était un faux cul, que la soit-disante justice n'était qu'un tremplin à médailles, charges ministérielles et autres honneurs. Que toutes

les décisions prises par des gens de justice ne sont que manœuvres électorales, politiciennes et véreuses.

Maintenant, nous comprenons bien, les «oui, mais», les «peut-être bientôt» du dit Peyrefitte à propos de la peine de mort, de la détention à perpétuité ou des Q.H.S.

Peu importe que des têtes roulent dans le panier à son, peu importe de rester 20 ans dans un bagne, peu importe la vie au secret en Q.H.S. Peu importe la souffrance des prisonniers inculpés ou condamnés en cellule. Peu importe tout cela si l'électorat est satisfait.

Un des principes fondamentaux de toute démocratie repose sur le suffrage universel et c'est au nom et pour ce suffrage que la magouille et l'intrigue demeurent les seuls véritables rouages du fonctionnement démocratique.

La justice est indépendante...

En plus du Garde des Sceaux, Boulin désignait son juge d'instruction comme haineux, tatillon etc... Immédiatement, pour défendre la justice, magistrats et doyen du Conseil Constitutionnel expliquent l'indépendance du juge par rapport au pouvoir. En plus un tas d'explications embrouillées sur le rôle du parquet face à l'instruction, sur le juge Pascal à qui on a retiré son dossier sur Charette etc, etc...

...mais dans certains cas seulement

De fait certaines règles sont appliquées dans certains

la collusion évidente d'un escroc paranoïaque, mythomane... et d'un juge

cas mais pas dans d'autres; mais de toutes façons, un tas de faux prétextes permettent de cacher les pouvoirs incroyables d'un juge d'instruction manipulé ou non par un garde des sceaux.

Quand il s'agit d'un ministre mis sur la sellette l'affaire fait grand bruit; quand celui-ci se suicide, c'est un scandale.

Mais quand un super-flic juge d'instruction, enferme, questionne, charge un prévenu (considéré comme innocent), rien que de très normal.

Nous avons connu des juges insultant les prévenus et leur famille, se conduisant avec leurs avocats avec hauteur et mépris. Tout cela avec la bénédiction de Peyrefitte comme il le confirmait à un congrès à Perpignan au printemps dernier, prétendant que les avocats devraient apprendre les règles du droit et de la procédure auprès des magistrats. Et à certains qui remettaient en cause la fonction de juge d'instruction : «C'est un des plus beaux fleurons de notre système judiciaire, l'Angleterre va nous copier sur ce plan-là».



attention les juges ont le droit d'être fous

Au Conseil des Ministres du 30 octobre, rendant hommage à son ministre disparu, et attaquant «une certaine presse», puisque ce jour-là c'était elle qui était au banc des accusés, Giscard a signalé une évidence, que jusque là tout le monde feignait d'ignorer.

Dans une affaire de justice a-t-il dit en substance, tant qu'une instruction n'est pas terminée, et même tant qu'un jugement n'est pas rendu, les personnes impliquées sont *présümées innocentes*. Une certaine presse par des révélations prématurées ou mensongères parce qu'exagérées et non vérifiées, transforme ces personnes en *présümées coupables* selon l'adage qu'il n'y a pas de fumée sans feu...

1ère conclusion : Il n'y a aucune raison que cela ne s'applique qu'aux ministres, et y-a-t-il une seule affaire où, bien avant le jugement, les journalistes, avec eux les magistrats, et parfois des avocats qui s'oublient, n'emploient les termes de criminels ou meurtrier, ou escroc, en parlant du *présümé innocent*...? ?

Deuxième fait important

Aujourd'hui, et ce n'est pas fini, les politiciens, les partis, les assoiffés de pouvoir continuent à s'entre-déchirer, et à se rejeter les conséquences des accusations du suicide révélant chaque fois de nouvelles turpitudes cela saute aux yeux, tout le monde en convient, tout aussi bien dans les organes de presse que dans l'opinion publique.

Mais ce que personne ne souligne, parce que c'est beaucoup moins excitant, c'est au-delà des personnes, la mise en cause de

la justice elle-même. Boulain lui-même ne l'a pas forcément vu: pour lui c'était ce juge et ce garde des sceaux qui manquaient d'intégrité.

Mais au-delà de Mr Peyrefitte, sa jalousie et son ambition,

au-delà de Mr Van Ruymbeke et de ses tares supposées, il y a leur *fonction*, pleine de responsabilités et de conséquences; Il y a la fonction d'une multitude de juges d'instruction, qui peuvent tous, éventuellement être haineux, incapables, vindicatifs, ou mégalomanes ou racistes, ou d'extrême-droite pour instruire une affaire de gauchisme, ou ayant des intérêts personnels ici ou là, et ayant malgré cela tout pouvoir sur la marche de leur instruction.

Cela est-il moins grave qu'une affaires de personnes et de rivalités ?

Cela n'est-il pas un problème alors que cela existe quotidiennement, fait partie de nos institutions et contribue à la destruction morale ou physique de tant de personnes chaque année! Est-on bien sûr qu'en France un juge antisémite ne peut pas être le seul maître du sort réservé à un citoyen d'origine juive ? ou un pied-noir d'un «*sale arabe*»?... et la liste pourrait être longue.

En réalité cela arrive bien souvent, et la loi est assez souple pour laisser toute latitude à ce juge de faire TOUT ce qu'il lui plaît.

Car la justice, ce n'est pas seulement une affaire de tarifs, de pressions sur ceux qui jugent, d'anéantissement des individus quand ils sont en prison. Il y a plus fort : ce

LE MONDE

Dimanche 28 - Lundi 29 octobre 1979

POUR LA LIBERATION

de Hellyette Bess et Evelyne Lechaix

Un innocent en prison. Un suspect tabassé. Un procès bâclé ou arrangé. Voilà de bons et nobles motifs d'indignation. Pétitions et protestations manquent rarement à l'appel dans ces cas graves et simples. Les injustices éclatantes attirent les vertus tonitruantes.

Mais l'injustice ordinaire? L'injustice banale, sournoise, imperceptible, qui s'insinue dans les rouages judiciaires et suinte doucement sur les murs des prisons, qui s'en soucie? Qui la regarde? Qui la voit?

Il faut peut-être, pour la débusquer, que des amis proches en fassent l'expérience douloureuse.

Ce sont deux femmes, Hellyette Bess et Evelyne Lechaix. Elles ont commis une escroquerie. Quelque chose en tout cas de banal que les tribunaux correctionnels expédient chaque jour à cadence accélérée. Elles n'ont jamais eu affaire à la justice auparavant. Elles ont un domicile et un travail. Elles sont arrêtées, le 11 août 1979, en flagrant délit d'émission de chèque, ne leur appartenant pas, dans un supermarché de matériel de construction du Val-d'Oise. Elles sont détenues depuis deux mois et demi. Banalité, degré zéro.

sont les sombres magouilles dans le cabinet d'un juge d'instruction. C'est la persécution à son stade le plus crapuleux, le plus inavoué.

La loi des habitudes pourrait faire croire que pour un délit mineure existe une prévention mineure. Il en est tout autrement. Aux virtuoses du calibre succèdent les shérifs -hommes ou femmes- de l'instruction qui avec une jouissance sordide embrouillent la procédure, transforment la durée de l'instruction où ils sont autorisés à sévir en peine la plus longue possible, parce qu'ils en ont décidé ainsi.

Leur «*recherche de la vérité*» est une condamnation pure et simple. Ce sont des instructions qui ne commencent jamais, des détails de procédure soit-disant oubliés, des menaces à n'en plus finir -et malheureusement des menaces qui se réalisent le plus souvent. Car ces juges-flics ont un plus grand pouvoir que la stricte application de la loi pourrait le laisser croire.

Dès lors, il ne faut plus s'étonner que ces pantins déjà à l'ordinaire peu enclins à la clémence, s'emballent tout à coup et qu'il soit très long et très difficile de les arrêter et de les empêcher de nuire.

Ce qui motive encore plus notre écoeurement, c'est ce qui se passe aujourd'hui pour deux amies Hellyette Bess (amie libraire qui diffuse Basta sur Paris) et Evelyne Lechaix.

Car nous savons que des libertaires qui se sont toujours battus pour leurs idées n'ont aucun cadeau à attendre du pouvoir. Et sont des proies idéales pour un juge d'instruction que nous présumons partisan.

Par exemple, Hellyette Bess Evelyne Lechaix

Nous connaissons à l'heure actuelle un magistrat instructeur à Pontoise Mademoiselle BRADY qui pour une histoire de chèque garde deux amies : Hellyette BESS et Evelyne LECHAIX, en prison depuis trois mois, au nom de la soit-disante manifestation de la vérité. Ces amies, comme bien d'autres détenues vivent dans des conditions incroyables d'angoisse, de saleté et de brimades de toutes sortes.

Voilà aussi ce qui pousse au suicide : le fait d'enfermer des gens pendant de longs mois sans se préoccuper de leur sort faisant alterner espoir et désarroi. La presse, comme la police, comme la justice sont responsables de ces assassinats légaux.

Au-delà de la mort de Boulain, il n'est pas un mois qui passe sans qu'un détenu mette fin à ses jours dans une prison française.

Pas un jour sans une grève de la faim ou une mutilation volontaire. Peyrefitte en plus de cadavres reçoit des doigts dans son courrier et cela ne l'affecte nullement.

Décidément notre système social pue et cela sent la charogne du côté du ministère de la justice.

Le juge d'instruction de Pontoise devait les laisser en liberté sous contrôle judiciaire. Selon la loi, les conditions sont largement remplies. Mais la routine en a décidé autrement.

L'enquête et l'instruction au lieu d'être menées avec la rapidité que permet une affaire simple, font que deux mois se sont écoulés sans qu'elles aient été entendues.

La loi exige qu'elles soient détenues dans des cellules individuelles. L'engorgement des prisons contraint douze détenues, dont l'une n'a plus de raison, à cohabiter jour et nuit.

La dignité veut que la prison soit décente. Elle est de celles, la maison d'arrêt de Versailles, que l'on ne montre jamais à la presse.

L'humanité commande qu'une santé fragile fasse l'objet de soins et d'attentions. Mots inconnus à Versailles.

Pourquoi dénoncer aujourd'hui cette routine imbécile, absurde, inutile? Parce que Hellyette et Evelyne existent, qu'elles sont nos amies, et que nous découvrirons à travers elles que cette justice «*ordinaire*» est insupportable lorsqu'elle nous devient proche. Notre seule honte est de ne pas pouvoir nous indigner chaque jour.

SIGNATAIRES DE LA PÉTITION POUR HELLYETTE BESS ET EVELYNE LECHAIX

Association «Les Amis de Louis Lecoq»: BARBOT Henri, plombier; BAUDOIN Jean; BODY Marcel, traducteur; BOURDET Claude, journaliste; CABU, dessinateur; CALDO François, fonctionnaire internationale; CAMPION Léo, chansonnier; CAVANNA, écrivain; CESAR, sculpteur; CHORON, «professeur» (journaliste); CONFORTES Claude, metteur en scène; D'EAUBONNE François, écrivain; DECHEZELLES Yves, avocat; EVARISTE, chanteur; FERLENDER Jacques, rédacteur en chef («Les Expressions spontanées»); GEBE, dessinateur; GILLET Ré, artiste-peintre; GILLET Thérèse; GOUGAUD Henri, chanteur, animateur radio; GUERIN Daniel, écrivain;

HAHN P., écrivain; HENRI P., avocat, membre de la Ligue des Droits de l'homme; HERVET A., prêtre; HUMBERT J., écrivain; JACQUES H., fonctionnaire; KARSTEN Birgit; LADMIRAL Richard, chargé de cours; LAPEYRE Paul, écrivain; LAISANT Maurice, écrivain; LEBEL Jean-Jacques, écrivain; LEBITOUR Jean, directeur de publication; LE FORESTIER Maxime, chanteur; LEGRAND François; MANIVET André, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône; MARFAING André, artiste-peintre; MARFAING Chantal; MARQUANT Didier; MARTIN Richard, directeur du théâtre Toursy, Marseille; MASPERO François, éditeur; MINTZ Frank, professeur; MAGNY Colette, chanteuse; MOREAU Alain, éditeur; MOULOUJJI; MORELLI Monique, chanteuse; MOREU René, artiste-peintre; NICOLAUD Gilles, dessinateur; NIDERPRIM Daniel; NEKO Jean, chercheur au C.N.R.S.;

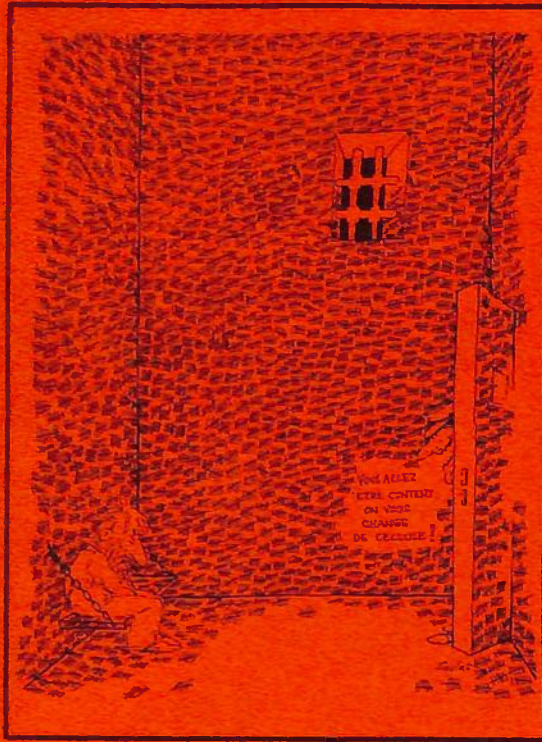
PASQUIER François; PARFENOV Michel, éditeur (solin); PICQUERAY May, écrivain; PREVOTEL Marc, responsable syndical; SABBAROS Sylvie; SALAMERO Joaquim, responsable syndical; SAUVAGE Catherine, chanteuse; SEMPRUN Carlos, journaliste; SOULAS Philippe, dessinateur; TAZIEFF Haroun, volcanologue; TOURNIER Eva; TOURNIER Maurice, économiste; VALVERDE José, directeur du théâtre ESSAION; Wolinski, dessinateur; WIMMER Christina; JOYEUX Maurice, syndicaliste; SERON Roland, correcteur «Journal officiel»; BRIAND Joseph...

Eva TOURNIER

50, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris

ambitieux... et de certains milieux politiques où mes propres amis ne sont pas exclus... laisse froid

la mort lente de maurice locquin



QUELQUES DATES ET EVENEMENTS:

MAI 73: Passagé d'une voiture volée, Maurice Locquin est arrêté par les policiers toulousains et accusé de divers hold-up qu'il n'a pas commis.

Le conducteur de la voiture, Stéphano, est pris un mois plus tard et... meurt une heure après son arrivée dans le commissariat toulousain.

En prison, Maurice fait du bruit, hurle son innocence. Cela lui valut d'être mis dans un système préfigurant les Q.H.S.

Prisonnier de son isolement et de dures conditions de détention, il invente un stratagème pour tenter d'en sortir (voir revue de presse); cela afin d'être changé de prison et pouvoir montrer son innocence et aussi d'avoir des conditions de détention moins dures.

1976: Après 3 ans de détention préventive, Maurice est condamné à 12 ans pour les Hold-up du S-O par la cour d'assises de Cahors.

1978 : 2 ans plus tard, les assises de Chalons sur Saône le condamnent à 13 ans sans confusion avec les autres peines, pour des Hold-up dont il s'était faussement accusé afin de sortir de l'enfer des Q.H.S.

Maurice n'a donc plus comme perspective que 25 ans de prison.

1978/ pour avoir essayé de prouver son innocence.

Le second procès est cassé.

MARS 79 : Les assises de Bourg en Bresse acquittent Maurice pour le second procès.

MAI 79: Maurice entame une grève de la faim de 45 jours pour obtenir la révision de son procès. Il l'interrompt pour laisser passer les vacances judiciaires, fossoyeuses des grévistes de la faim.

AOUT 79: Maurice est transféré à la maison centrale de Clairvaux. 3 semaines après il était toujours sans son «paquetage» (affaires personnelles auxquelles il a droit.)

SEPT. 79: Difficultés pour sa correspondance.

OCT. 79: Pour obtenir la révision de son procès il s'ampute le doigt et l'envoie au ministre.

APPEL pour M. Locquin
4530 A 319 M.C.
DE CLAIRVAUX
10310 BAYEZ.

Un appel a été lancé par Pierre Auriol (bezo ru ha dero du Saint Owen en B 7220 ECOM-MOY) en faveur de M. Locquin.

Il y signale que, si vous écrivez à Maurice Locquin, un retard est possible dans la réponse car il a été «victime d'une tentative de meurtre ces jours derniers et est à l'hôpital».

ULTIME RECOURS

Pour obtenir la révision de son procès
Il s'ampute le doigt et l'envoie au ministre

Quand on est détenu, on n'a pas mille moyens d'agir pour attirer l'attention sur son cas. En général, on commence par une grève

de la faim (qu'on répète souvent), on passe ensuite par les tentatives de suicide (parfois on ne se rate pas), et on en arrive, de plus en plus, aux automutilations.

Maurice Locquin, 40 ans, n'a pas encore fait de tentatives de suicide. Par contre, il s'est déjà passé de manger, pendant plusieurs semaines, en mai et juin derniers et, depuis le 15 octobre, il lui manque la troisième phalange de l'auriculaire dont il s'est volontairement amputé, et qu'il a adressé au ministère de la Justice.

En prison depuis maintenant 6 ans (il est actuellement détenu à Clairvaux), Maurice Locquin n'a pas cessé de nier les deux hold-up dont on l'accuse.

Deux hold-up commis à quelques mois d'intervalle, en 1973, et qui furent jugés, le premier à Cahors en 1976 (Maurice Locquin était condamné à 12 ans de réclusion), le second à Bourg-en-Bresse en 1978 (13 ans contre Locquin). Refusant ces deux condamnations, puisque, dit-il, il n'a participé à aucun de ces hold-up, Maurice Locquin faisait aussitôt cassation. Le 27 mars dernier, la cour d'assi-

ses de Bourg en Bresse lui accordait finalement l'acquiescement. Restait la condamnation de la cour de Cahors. Or, il a été prouvé que les auteurs du hold-up du procès de Cahors sont les mêmes que ceux de Bourg-en-Bresse. Si Maurice Locquin a été reconnu innocent à Bourg-en-Bresse, comment aurait-il pu être coupable à Cahors? Depuis avril 79, il a déposé une demande de révision. En vain. Pour faire entendre sa requête, il a fait, plusieurs semaines, une grève de la faim. Toujours en vain. Devant l'indifférence du ministère de la Justice, il a fini par se couper un bout du doigt.

Tandis qu'à la prison de Clairvaux où il est détenu, on ne semble pas vouloir lui faire la vie belle; le directeur lui interdit en effet de correspondre avec toute autre personne que sa famille. Mais cela, à Clairvaux, c'est le lot de tous les détenus.

B.V.

P.S. Le Comité d'action des Prisonniers rappelle à cette occasion qu'il mène une campagne pour obtenir la possibilité de faire appel d'un jugement d'assises.

ABOLITIONNISTES :

voulez-vous simplement une barbarie à visage humain ?

En plus des prisonniers dont on parle, tant d'autres, comme Michel Simonot qui s'est amputé d'un orteil, comme ceux qui se cousent la bouche, avalent des objets métalliques, boivent de l'eau de Javel, se coupent les veines ... 1100 personnes, qui, derrière les murs, s'auto-mutilent et arrachent leur corps, cette boule d'angoisse, espérant sans doute que cette preuve matérielle de leur existence rappellera aux justiciers qu'ils ne sont pas une simple abstraction jetée sur un registre.

Pour un vol, un larcin, combien de sang coulera derrière ces murs dont beaucoup encore veulent ignorer l'horreur...

Alors on parle de la guillotine, et on se demande si ce n'est pas, en plus de sa barbarie, sa franchise implacable qui fait peur. Une vie s'y accomplit brutalement, et ne préfère-t-on pas plutôt ces fantômes qui trainent dans nos bonnes consciences?

C'est cette ambiguïté qui fait qu'un abolitionniste qui ne va pas jusqu'au bout de sa réflexion sur la relation «crime-chatiment» en disant NON A LA PRISON, est un homme somme-toute confortablement assis, et peut-être déjà satisfait de ces «solutions de remplacement» que nous proposait Peyrefitte... avant qu'il ne se fasse justice lui-même.



indéniable de nos dirigeants. C'était en effet faire flèche de tout bois et monter en épingle un simple avatar. Car il est bel et bien question ici d'une gigantesque opération menée par l'opposition pour ternir l'image de la France, ainsi que l'a justement souligné Mr Raymond Barre.

Car qu'est-ce que le fait lui-même de décorer de bon appétit quelques jeunes tendres a-t-il de scandaleux ?

Absolument rien.

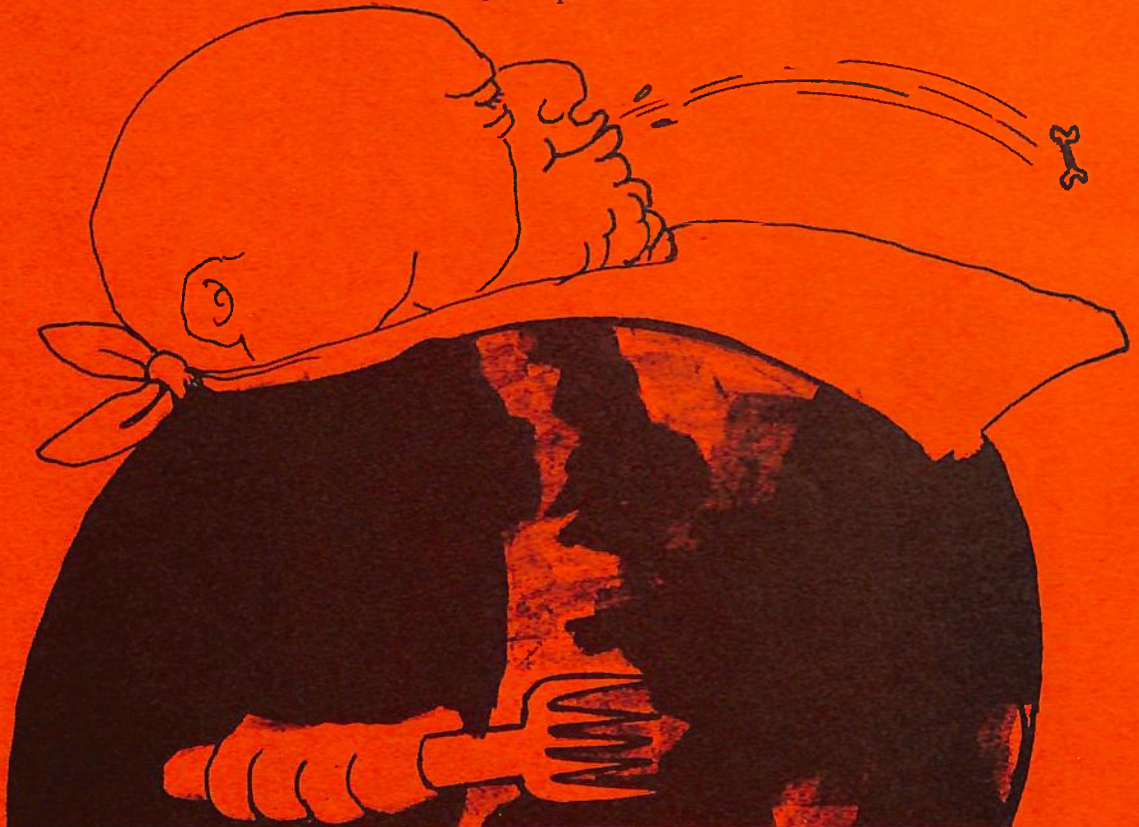
Il y a déjà un siècle, Marx décrivait le capital comme un vampire se nourrissant du travail vivant des hommes. Et, en effet, chaque jour ce sont des vies humaines qui se consomment, se consomment, dans des activités purement consacrées à l'engraissement du monde économique. Bras, corps, têtes, temps, espace, lancés dans le non-sens, la mort lente; hommes, femmes, desséchés, vidés de leurs désirs, de leurs rêves, de leur force de travail.

Cela n'est pas nouveau.

A-t-on fait un tel scandale, lorsque le consensus fut général pour accepter que la «fine fleur» des jeunesses européennes se charcute, s'étripe, se perce sur les fronts guerriers, alors qu'adolescent voulait dire «chair à canon». Au contraire, on fête encore ces charniers, sans nul scrupule!!

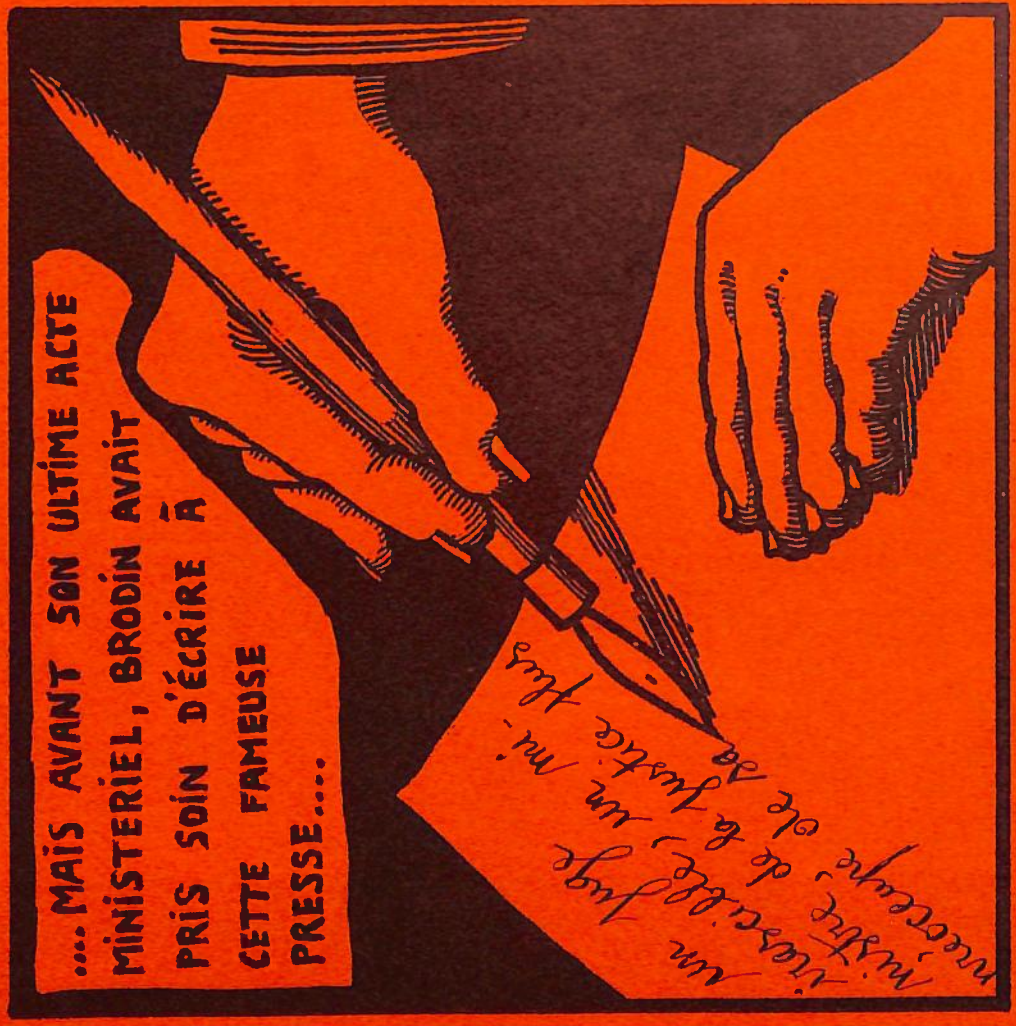
Belle anthropophagie, telle consommation de viande humaine, dans le quotidien et «l'exceptionnel» des guerres. Le capital, c'est aussi de l'Hémoglobine.

Alors, quelques petites chairs de plus, qu'est-ce ?





MARCELE
PAR LA
PRESSE
A
VANDALES,
BRODIN,
MINISTRE,
SE NOIE DANS
LA MARRE
AUX CANARDS...



... MAIS AVANT SON ULTIME ACTE
MINISTRIEL, BRODIN AVAIT
PRIS SOIN D'ÉCRIRE À
CETTE FAMEUSE
PRESSE....

un juge
ministre de la Justice plus
recevra de la Justice plus

LA DEMOCRATIE NE PEUT



MOI. MÊME
CHABAN,
FUS
ACCUSE
DE NE
PAS
PAYER
MES
IMPÔTS
PENSEZ
DONC...



ET MOI,
C'EST PAS
PARCEQUE
BRODIN
M'A VENDU
SA
MAISON
SUR LA
CÔTE D'AZUR



N'A T-ON
PAS DIT
QUE J'AVAIS
TRAVAILLE
AU S.T.O
ET QUE
DE SURPLUS
J'ETAIS
UN
STALINIEN!!!



ÇA A COMMENCÉ PAR
UNE VOITURE DE SPORT, À
L'HEURE DU LAITIÈRE
CONTINUÉ
PAR UN ROMAN
SUR MES
SAFARIS EN
AFRIQUE,
ET FINI PAR
UN CONTE
SUR DE
SOL-DISANT
BIJOUX....

QU'EN PÂTIR



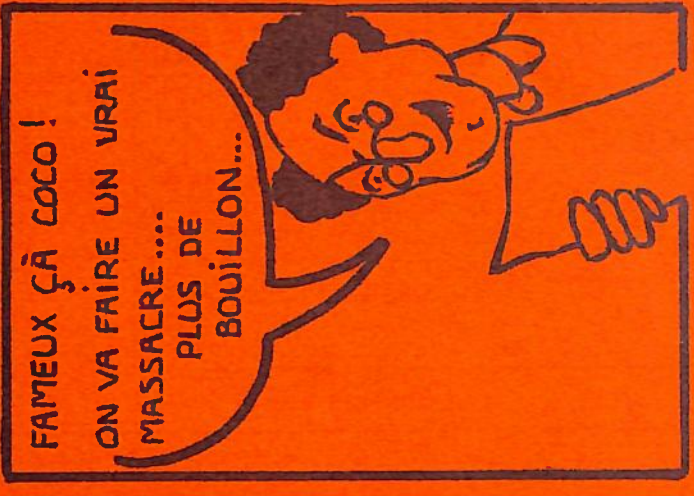
ET QU'ON
NE ME
PARLE NI
DU FAUX
ATTENTAT
DE
L'OBSERVATOIRE,
NI DE MES
POSITIONS
SUR
L'ALGERIE,
NI MÊME DE
LA
SOCIAL-DEMOCRATIE



TOUT ÇA
C'EST
DU
SCANDALE



FIGUREZ-VOUS QU'ON EST
MÊME ALLÉ JUSQU'À ME,
SUSPECTER D'AVOIR POSÉ DES
MICROS DANS UN
CANARD....
HEUREUSEMENT
QUE LA JUSTICE EST
INDÉPENDANTE!



FAMEUX ÇÀ COCO !
ON VA FAIRE UN VRAI
MASSACRE
PLUS DE
BOUILLON...



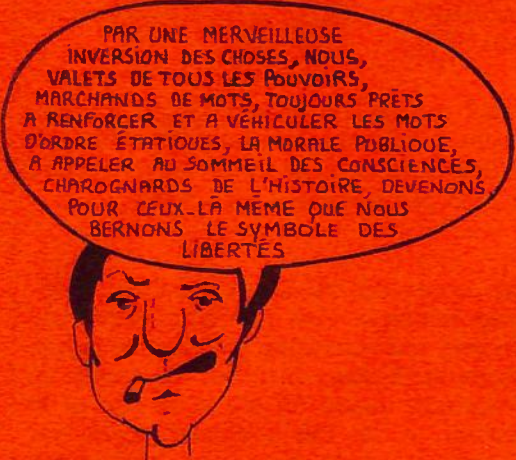
... ET EN EFFET, QUELQUES SEMAINES
PLUS TARD, LES POLITICIENS
TOUJOURS SOLIDAIRES...



HEUREUSEMENT, UN
FRIT NORMAUX



C'est drôle, et de plus en plus ! Avec un esprit caustique, sinon critique, de voir se faire la preuve de ce que nous avons voulu si souvent démontrer... ! La presse tantôt adulée, si souvent utile à de grandes démonstrations de pouvoir, tantôt dénoncée, quand elle emploie ses méthodes habituelles contre les détenteurs de pouvoir, et donc d'honorabilité, devient tout à coup critiquable ! Mais pourtant qu'est-ce que la presse, quelle soit dite d'opinion, ou à scandale, de fait, que le porte-parole des desiderata des partis politiques avides d'audience, dans leurs jeux d'influence, auprès du bon peuple tous yeux, toutes oreilles ouvertes, pour cautionner leurs propres pouvoirs.



Le scandale, l'extraordinaire, ça plait et donc ça se vend, comme tout dans notre société ! Mais ça dépend dans quel but on emploie la méthode ! et quand on est journaliste c'est le b a bla bla, autant que de remplir du papier à la demande. C'est bon, quand il faut démontrer le danger imminent que représente un individu face à l'état; il faut savoir alors faire un roman, démontrer par maints petits détails de la vie courante comment ce dernier est de fait une contradiction vivante de la bonne marche de notre société si généreuse et d'autant plus vulnérable ! Il faut savoir avec facilité oratoire et photographique argumenter les dires du ministre de l'intérieur, il faut enfin prouver au bon citoyen qu'il serait heureux et bien dans sa peau si de terribles bandits ne menaçaient pas par leur goût inné de la méchanceté, leur façon de vivre. C'est ainsi que naissent, et se propagent les fantômes de notre siècle : ennemi public n° 1, bande à un tel, fantomas et vampires du moment qui répandent la haine et la peur dans les campagnes et les villes si calmes par ailleurs

Ces êtres dépourvus petit à petit d'humanité, sont donc logiquement des spectres dont on a tout intérêt à se débarrasser. Alors sortant de sa torpeur de spectateur béat, le bon français devient citoyen à part entière quand, poussé par une telle description d'horreur développée par la bonne presse, il est indicateur, délateur, épiaut dans tout son entourage le «mal» qui ne

saurait tarder pour troubler les horizons si cléments de la démocratie ! C'est de toute façon bien plus important que ses problèmes individuels de travail, de chômage, de vie etc... puisque la collectivité le reconnaîtra, plus que quand il déposera sa voix dans l'urne, comme sauveur d'une sécurité indispensable ! Dans ce cas les institutions vont bien : la police, la justice malgré quelques petites bavures regrettables, mais l'erreur est humaine, n'est-ce pas!, font leur boulot sans problème ; les prises de position de ceux qu'on poursuit, les suicides quotidiens de ceux qui sont pris au piège d'une telle manigance, n'ont pas lieu d'être exprimés puisqu'ils sont l'expression de la contradiction d'un tel système, et donc le fait d'être qui n'ont plus rien d'humain à leurs yeux, et donc contre lesquels tout est permis. Mesrine est abattu par 19 balles dans la peau, c'est normal, c'était prévu ! Les flics rient devant une



LE SUICIDE : "IL FAUT FAIRE DIRE PARTOUT QUE C'EST UNE HISTOIRE DE FEMME....." (GRANDSJOUAN IN L'ASSIETTE AU BEURRE)

telle prise, Giscard, Barre, Bonnet félicitent; tout est bien qui finit bien! et au passage on ne saurait que féliciter Tillier, et autres marchands de calomnies, d'avoir au risque de leur vie, rendu un tel service à la société, indiquant aux flics de nouveaux jalons dans leur enquête.

Mais attention! Une chose est bonne quand on en connaît les limites! Faire de quelqu'un par masses d'arguments le symbole de la bête à abattre, sans regret, ça ne marche que dans un sens. Alors avant

d'écrire n'importe quoi, journalistes, allez d'abord, pour ne pas perdre votre place, prendre la température chez vos supérieurs hiérarchiques! Comme disait Boulain, il est tout à fait normal dans une démocratie, d'attaquer la représentation politique d'un homme qui a des responsabilités, mais ça doit s'arrêter là !

On ne peut pas quand même, quand on est au pouvoir, baillonner la presse, au risque d'apparaître vraiment comme d'extrême-droite, il est bon de temps en temps de paraître se remettre en cause même si parfois on rattrape bon an mal an des déclarations inopportunes, pour justifier, qu'effectivement, dans notre pays, la liberté d'expression existe. Mais personne n'avait prévu le «suicide» de Boulain, alors voilà que justement ceux qui se sont si souvent servi de la presse pour leurs démonstrations, l'accusent de monter en épingle un fait, et parlent même d'«assassinat» - sous l'effet du choc - en revenant bien vite sur leurs déclarations pour ne pas lever trop de lièvres.

Dans notre beau pays, on peut dire, mais ce que l'on dit va trop loin, met en cause des fonctionnements ou des personnalités, sans recours, on aura vite fait d'imposer le silence, par des magouilles juridiques à n'en plus finir, quitte à paraître grotesque un moment, comme dans l'affaire des écoutes du Canard Enchaîné.

Heureusement, qu'on a pu déterrer du fond des dépêches de l'A.F.P., une histoire d'avortement illégal taxé d'«infanticide» et que Mesrine a été abattu pour faire la une des journaux, et étouffer un peu le scandale du suicide de Boulain.

informations locales et sportives, et qu'à mettre des titres aux articles qu'ils reçoivent tout faits.

Il est certain que la France n'a pas la même histoire que la R.F.A.; Depuis 1945, il n'y a plus d'opposition parlementaire, l'Allemagne est encore sous la coupe des forces alliées, et en particulier des Etats-Unis, aussi bien économiquement que politiquement vu sa position géographique par rapport aux pays de l'Est. Il faut noter aussi l'influence encore présente sur le plan social du national socialisme, du fait que beaucoup d'anciens nazis sont encore à des postes importants, ce qui permet d'expliquer en partie le recours aux lois de 1933.

Mais, aux réunions du Marché Commun, la R.F.A. devient un modèle économique, vu son développement industriel et monétaire, et donc politique. C'est donc, dans un sens, une «avant-garde» dans le domaine de la répression pour son pays voisin la France; et pour cette raison, il est important d'observer et d'établir des parallèles.

jeux sans frontières...

Les nouveautés en matière de répression politique en France sont chose courante en RFA depuis fort longtemps. De l'autre côté du Rhin aussi, il est monnaie courante que la presse cautionne la mort violente en dehors de la loi, par des louanges sans bornes pour les policiers, qui justifient et encouragent ainsi les exécutions sommaires.

De même la presse en Allemagne est capable de blanchir complètement un ancien Nazi comme Filbinge (préfet du département Baden-Württemberg) ce qui lui permet de continuer à gouverner en toute tranquillité. Ainsi commentateurs de télévision ou rédacteurs de journaux contrôlent les informations de façon à ne mettre jamais en situation critique les hommes de gouvernement ou l'Etat. En Allemagne les médias prévoient les événements et font coller la réalité à leur propre prévision, par exemple, le cas des imprimeurs d'AGIT-DRUCK à Berlin, où un film sur eux avait été tourné avant leur arrestation, les désignant déjà comme dangereux terroristes. De la même manière le gouvernement cache soigneusement tous les accidents survenus dans les centrales nucléaires.

Déjà, une étape de plus a été franchie dans l'escalade de l'unification et la centralisation des moyens d'information. C'est la presse de «Springer» qui donne le ton, qui fait la chanson, et qui la chanie. Autant sur le plan économique, que sur le plan politique et social.

De plus, il n'y a pas d'opposition légale en RFA comme cela existe en France (PS, PCF), pas de journaux d'opposition possible. Par exemple, pendant les années 70 ou 72, on a connu la mort de plusieurs petits journaux, comme le Télégraphe et d'autres titres.

Depuis six mois à peine, il existe un journal «le Tageszeitung», quotidien comparable à Libération, écrit par des groupes indépendants de tous partis politiques, et diffusé dans toute la RFA. Il rencontre les pires difficultés et de nombreux obstacles à sa parution : il ne

trouvait pas à Berlin d'imprimerie possible, suivant les nouvelles lois en vigueur, l'imprimeur est amené à censurer l'éditeur, car le seul fait d'imprimer des textes critiques lui fait courir le risque d'amendes et même de fermeture. En plus, le syndicat de la presse lui a refusé l'adhésion, ne le reconnaissant pas.

Quelles sont les causes de telles pratiques? Pourquoi un petit hebdomadaire comme Info-Bug, réalisé par des groupes non dogmatiques est criminalisé à tel point que les imprimeurs n'ayant rien à voir avec sa rédaction, prennent 9 mois de prison sans sursis. L'explication donnée est que tout ce qui peut mettre en danger la survie de F.D.G.O. (fondement de l'ordre et de la liberté démocratique) doit être poursuivi et sanctionné en vertu des & de loi 88a et 130a (voir textes de loi dans Basta n° 14, «Campagne contre le modèle ouest-allemand»)

Il est bien évident, pour nous, que ces lois ne sont pas tombées du ciel, aujourd'hui. Elles existaient déjà en 1933, et leur réédition est progressivement possible par le climat de ces dernières années. Aujourd'hui, il n'est plus question de légalité ou d'illégalité quand des hommes sont abattus par des flics dans la rue, tant qu'il s'agit de «terroristes», même quand c'était seulement un apprenti qui avait volé une voiture, il n'aurait pas du se conduire comme un terroriste en voulant échapper aux flics. C'est l'explication des flics, qui font aussi les beaux sur les photos de presse, et qui reçoivent compliments et promotions. L'assassin de Benno Ohnesorg (la première victime des flics, le 2 juin 1968) est encore en service.

Le développement de nouvelles techniques est aussi un autre moyen pour atteindre une plus grande mise au pas. On nous a montré à l'exposition «Funkausstellung» qui a lieu chaque année à Berlin, comment l'agence de presse centrale «D.P.A.» pourrait délivrer aux diverses rédactions des textes prêts à imprimer, en matière d'information politique. Aux journalistes ne resteraient plus alors que les



un garde des sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice.



DEFENDRE GRAINDORGE EST BIEN PARCE QU'IL EST INNOCENT! DEFENDRE ANDRES ET CHEVAL EST MAL PARCE QU'ILS SONT COUPABLES NE PAS MANIFESTER POUR GRAINDORGE EST MAL PARCE QU'IL EST INNOCENT! ENTERRER VIVANTS TOUS LES PRISONNIERS EST BIEN PARCE QU'ILS SONT COUPABLES, DROITS COMMUNS!

Le Ministère de l'Amour est celui de la guerre!

«CAMARADES SOLIDAIRES DE «MICHEL» DANS QUELLE LOGIQUE VOUS PLACEZ-VOUS? PARTOUT DANS LE MONDE, IL Y A DES ANDRES, CHEVAL, GRAINDORGE, BROYES PAR LA MÊME JUSTICE, «DEMOCRATIQUE» OU «POPULAIRE»! BROYES PAR LA MÊME BÊTE: L'ETAT! FAUT-IL UN JOUR ÊTRE «COUPABLE» DE REVOLTE CONTRE L'ARGENT, LE POUVOIR, L'AUTORITE POUR COMPRENDRE QUE LE VRAI PROBLEME EST AILLEURS: DANS NOS ECHELLES DE VALEURS, DANS LA MORALE QUE L'ON NOUS INOCULE: «RESPECTEZ L'ARGENT DE CELUI QUI EXPLOITE!», «RES-



texte de l'a.s.b.l. du 22 mars
2, rue de l'inquisition - 1040 BRUXELLES

PECTEZ LE POUVOIR DE CELUI QUI OPPRIME»,... VIVE LE VOL SI C'EST UN MOYEN DE SE BATTRE CONTRE CEUX QUI NOUS VOLENT! VIVE L'EVASION DE BESSE SI ELLE DONNE UNE BAFFE A L'ETAT! SI ELLE REND LA LIBERTE A UN TYPE QUI N'A JAMAIS TUE PERSONNE MAIS QUI RISQUE L'ASSASSINAT D'ETAT, LA PEINE DE MORT! ON NE LAVE PAS LE SANG AVEC LE SANG! ON NE SUPPRIME PAS LA «FAUTE» AVEC LA PUNITION!

LIBEREZ ANDRES, CHEVAL ET GRAINDORGE! NOUS NE POUVONS PAS AVALISER LA DESTRUCTION D'UN ÊTRE HUMAIN PAR LA PRISON «DEMOCRATIQUE-TOTALITAIRE» D'UN SYSTEME QUI TUE L'HOMME POUR EN FAIRE UNE MARCHANDISE! POURSUIVONS LE COMBAT DE GRAINDORGE ET CHEVAL POUR TOUS LES PRISONNIERS! CONTRE LES CONDITIONS DE DETENTION, LA PRIVATION SENSORIELLE, LES QUARTIERS DE HAUTE SECURITE!

DÉFENSE D'AFFICHER c'est vous qui le dites



d'amélioration du cadre de vie sans doute...

C'est sans doute comme ça que tout le monde l'a compris car à l'Assemblée comme au Sénat, personne de droite ou de gauche n'a ouvert sa gueule.

Sauf pour déplacer quelques virgules et mettre la constitution du côté du manche au cas où elle s'égarerait.

Selon d'Ornano elle permet 3 choses:

1) « Elle favorise et facilite la liberté d'expression. »

La sienne et celle de ses copains ça leur manquait. Après la télé, les journaux, on monopolise la rue. On y voyait déjà les flics, on va bientôt y voir leurs maîtres et il feront bien dans le paysage, et tout le monde profitera enfin des discours et des idées qu'ils n'arrivent pas à placer.

2) Elle est décentralisatrice puisque les collectivités locales auront si elles le veulent des responsabilités quant à l'affichage.»

On parle là de la chasse aux colleurs d'affiches où on pourra utiliser les compétences locales. Municipalités à vos flics, après les ratonnades, l'opération ville propre pour terminer en beauté une soirée au Café des Sports, tout ce que la ville compte de «beaufs», de paras ou de légionnaires ira nettoyer la rue et ramener la culture à ses justes limites.

3) « Elle protège le cadre de vie .»

Vivre avec des cons comme Foyer et d'Ornano c'est déjà insupportable mais le cadre de vie à Giscard ça ressemble à une muselière, à un libéralisme qu'on peut apprécier à sa juste mesure dans un commissariat, dans une usine, ou devant la télé, images sordides qui vous feront une joie de vivre sur mesure.

Une telle réglementation permettra de nous faire bouffer à loisir du Trigano ou du supermarché machin, sans aucune façon d'y échapper, puisque la moindre atteinte à ces libertés régies par Decaux ou Avenir publicitaire coûtera très cher.

Notre ministre de la propagande aura enfin les mains libres pour décorer à sa manière; interdire, raser, gratter, brosser sont les nouveaux maîtres mots, et en plus comme c'est la moindre des choses de passer outre à des interdictions (prononcer «loi») aussi

stupides, on va piquer plein de fric en amendes et en procès aux contrevenants, ce qui permettra d'en refiler aux grands publicistes qui eux les convertiront en panneaux esthétiques et fonctionnels. Et comme un bienfait n'est jamais perdu, le cirque électoral pourra se dérouler en toute uniformité, entre gens de bonne compagnie sans crainte que quelques gêneurs y apportent leurs commentaires.

Ça les mecs c'est la libre entreprise, un Decaux ne se fait pas en un jour, c'est

normal qu'il puisse profiter en toute quiétude de sa réussite et qu'il conserve les bons clients.

Quant à ceux qui pensent qu'on n'a pas besoin de tels supports pour s'exprimer il est bien clair qu'ils ne feront aucun cadeau ni à ses panneaux ni à ses vitrines.

Car ce que ces Messieurs appellent «affichage sauvage» c'est plus simplement une réponse, une résistance aux discours et aux images qu'ils nous distillent - un moyen de s'exprimer quand on n'a ni le fric ni le pouvoir. A des fins politiques, à des fins d'échanges ou de distraction, bref ce qui fait encore dans une ville quelque chose de palpable, de vivant où chacun se retrouve un peu. Car la ville qu'on nous prépare c'est Brasilia ou Alphaville, un ensemble de béton (voire de pierres dans les beaux quartiers) avec des images impersonnelles, des mots d'ordre, des codes, des directions à respecter. C'est le lavage de cerveau intégral pour le meubler ensuite de besoins dont, si le conditionnement n'était pas si fort, on n'aurait rien à foutre.

Quant à la répression elle est précise, cynique et, pourquoi se gêner, rarement déguisée.

On y parle de mobilier urbain, c'est-à-dire finalement tout ce qui bouge dans la rue : des véhicules, des panneaux, des hommes sandwichs sans doute tout sera contrôlé. Même à l'intérieur des vitrines si toutefois elles déplaisent. On y parle de responsabilités, à défaut du colleur on punira le bénéficiaire, l'Editeur voire même l'imprimeur et pourquoi pas le premier passant en flagrant délit de lecture illégale.

On y parle d'amendements de socialistes et stalinien associés, soucieux de consacrer une surface minimale à l'affichage d'opinion et à la publicité des associations sans but lucratif. Contestataires posez votre affiche ici. Ecrivez dans le petit cadre réservé à cet effet et ne laissez pas trainer votre bombe à peinture.

Il y aura des zones d'affichage les jours pairs et les jours impairs sans doute, des zones interdites, des zones réservées etc... Enfin, et c'est bien enjolivé dans le texte on évitera de vous condamner si les preuves font manifestement défaut. C'est trop! Merci...

Si un admirateur anonyme écrit ce qu'il pense de vous sur un panneau c'est bien sûr à vous de réparer la faute - jamais texte de loi n'a prévu autant de coupables.

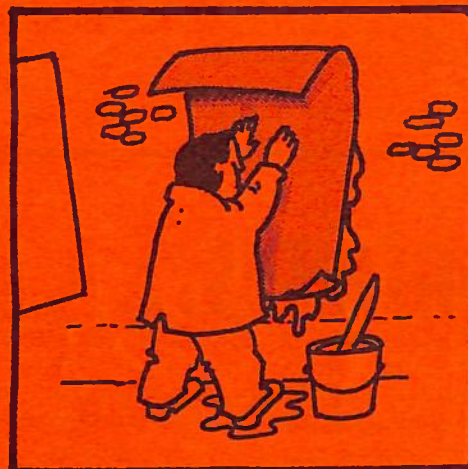
Bon, vu l'actualité et les préoccupations qu'elle développe on comprend que le libéralisme avancé se laisse pousser des muscles et dans tous les domaines.

On comprend la sérénité des législateurs, tant du Sénat que du Conseil d'Etat.

On comprend les maîtres et les larbins. Après tout ce n'est jamais qu'une loi comme tant d'autres.

Il importait d'en connaître les causes, il importe maintenant d'en éviter les conséquences.

Défense d'afficher? c'est vous qui le dites. Nous on ne s'arrêtera sûrement pas là.



Quand l'actualité nous montre jusqu'où peut mener la liberté d'expression sous sa forme journalistique et les dangers qu'elle présente pour le pouvoir en place, on s'étonne moins des assauts menés par Foyer et d'Ornano contre une expression moins domestique celle qui se fait par voie d'affiches et d'inscriptions. C'est une loi visant à interdire affichage ou expression gênante. C'est officiellement baptisé «Réglementation de la publicité extérieure et des enseignes» à des fins écologiques et